




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-414**

Séance publique du

23 septembre 2016

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160923- lmc197048-DE-1-1
Date de signature : 27/09/2016
Date de réception : mardi 27 septembre 2016
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

**OBJET : INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS MUNICIPAUX - MODIFICATION DE LA
DELIBERATION N°DL.2016-168 DU 2 MAI 2016**

Le 23 septembre 2016 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 16/09/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Patricia BORRICAND à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Danièle BRUNET à Mme Arlette OLLIVIER, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Francis TAULAN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Dominique AUGÉY.

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Ressources Humaines et
Services aux Publics
Direction Carrières et Rémunérations

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 SEPTEMBRE 2016

Nomenclature : 5.6
Exercice des mandats locaux

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS MUNICIPAUX - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°DL.2016-168 DU 2 MAI 2016- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Suite au décès de Mme Christine BERNARD, Adjoint de Quartier, Parcs et jardins, espaces verts, Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier Célony - La Calade, il est nécessaire de modifier la délibération DL 2016-168 du 2 mai 2016 pour permettre le versement des indemnités d'élus à Mme Arlette OLLIVIER, conseiller municipal, titulaire d'une délégation depuis le 1^{er} septembre 2016, en vertu de l'arrêté A.2016-1336 du 01 septembre 2016.

De plus la modification de certaines délégations nécessitent de modifier les indemnités de certains élus.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande. Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** les montants individuels qui figurent dans le tableau nominatif annexé à la présente délibération, sachant que toutes ces indemnités sont fixées en référence aux traitements de la Fonction Publique et suivent leur indexation, le montant total de la dépense est inscrit au budget de la Ville – nature 6531, qui présente les disponibilités nécessaires.
- **DIRE** que les indemnités de Madame Arlette OLLIVIER, conseiller municipal, titulaire d'une délégation seront versées au 01 septembre 2016

- **DIRE** que le montant des indemnités des autres élus, figurant sur le tableau nominatif annexé, sera applicable au 01 octobre 2016

DL.2016-414 - INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS MUNICIPAUX - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°DL.2016-168 DU 2 MAI 2016-

Présents et représentés	: 55
Présents	: 50
Abstentions	: 0
Non participation	: 8
Suffrages Exprimés	: 47
Pour	: 47
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Edouard BALDO Lucien-Alexandre CASTRONOVO Noelle CICCOLINI-JOUFFRET Charlotte DE BUSSCHERE Michele EINAUDI Hervé GUERRERA Souad HAMMAL Gaelle LENFANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

LISTE DES ELUS AU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
JOISSAINS MASINI MARYSE	Maire	6932 €

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
BRAMOULLE GERARD	Adjoint	3100 €
AUGEY DOMINIQUE	Adjoint	3000 €
GALLESE ALEXANDRE	Adjoint	3100 €
JOISSAINS SOPHIE	Adjoint	2185 €
TAULAN FRANCIS	Adjoint	3100 €
ANTONUCCI DI CARO SYLVAIN	Adjoint	2700 €
SUSINI JULES	Adjoint	2900 €
DEVESA BRIGITTE	Adjoint	2700 €
PERRIN JEAN-MARC	Adjoint	2700 €
SICARD-DESNUELLE MARIE-PIERRE	Adjoint	2900 €
ROLANDO CHRISTIAN	Adjoint	2600 €
BONTHOUX ODILE	Adjoint	2900 €
CHAZEAU MAURICE	Adjoint	2900 €
MERGER REINE	Adjoint	3000 €
PAOLI STEPHANE	Adjoint	2900 €
SILVESTRE CATHERINE	Adjoint	3000 €

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
BRUNET DANIELE	Adjoint de quartier	2400 €
BOUVET JEAN-PIERRE	Adjoint de quartier	2300 €
BENKACI MOUSSA	Adjoint de quartier	2600 €
CHEVALIER Eric	Adjoint de quartier	2300 €
DONATINI GILLES	Adjoint de quartier	2600 €

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
MAINA CLAUDE	Conseiller municipal Délégué au quartier et à une fonction	1550 €
BOUDON JACQUES	Conseiller municipal Délégué au quartier et à une fonction	1450 €
DE SAINTDO PHILIPPE	Conseiller municipal Délégué aux relations avec les entreprises et au suivi des pôles d'activités	1450 €
DELOCHE GERARD	Conseiller municipal Délégué en charge du personnel	1550 €
ZAZOUN MICHEL	Conseiller municipal Délégué au quartier et à une fonction	1800 €
GROSSI JEAN-CHRISTOPHE	Conseiller municipal Délégué au Commerce, Artisanat, économie de proximité	1450 €
SANTAMARIA DANIELLE	Conseiller municipal Délégué au quartier et à une fonction	1550 €
BENON CHARLOTTE	Conseiller municipal Délégué au CNI passeport, élections, règlementation, police administrative, protection animale	1250 €

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
TERME FRANCOISE	Conseiller municipal Délégué au quartier	1250 €
HERNANDEZ MURIEL	Conseiller municipal Délégué au quartier	1250 €
ANDRE RAVI	Conseiller municipal Délégué au quartier	1250 €

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT
-------------------	-----------------	---------------------------------

		INDEMNITE
MALAUZAT IRENE	Conseiller municipal Délégué	1100 €
ZERKANI RAYNAL KARIMA	Conseiller municipal Délégué	1100 €
BACHI ABBASSIA	Conseiller municipal Délégué	1100 €
BORRICAND PATRICIA	Conseiller municipal Délégué	1100 €
DIJON SYLVAIN	Conseiller municipal Délégué	1100 €
DILLINGER LAURENT	Conseiller municipal Délégué	1100 €
JAUSSAUD CORALIE	Conseiller municipal Délégué	1100 €
PIERRON LILIANE	Conseiller municipal Délégué	1100 €
OLLIVIER ARLETTE	Conseiller municipal Délégué	1100 €

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
BALDO EDOUARD	Conseiller municipal	331 €
CICCOLINI JOUFFRET NOELLE	Conseiller municipal	331 €
POLITANO JEAN-JACQUES	Conseiller municipal	331 €
LENFANT GAELLE	Conseiller municipal	331 €
CASTRONOVO LUCIEN ALEXANDRE	Conseiller municipal	331 €
DE BUSSCHERE CHARLOTTE	Conseiller municipal	331 €
AGOPIAN JACQUES	Conseiller municipal	331 €
HAMMAL SOUAD	Conseiller municipal	331 €
GUERRERA HERVE	Conseiller municipal	331 €
EINAUDI MICHELE	Conseiller municipal	331 €
ROUVIER CATHERINE	Conseiller municipal	331 €
BOYER RAOUL	Conseiller municipal	331 €
SOLARI JOSYANE	Conseiller municipal	331 €